

(N^o 165.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre-Joseph-François-Emile La Grange, capitaine-adjutant-major au 2^{me} Régiment de chasseurs à pied, chevalier de l'ordre Léopold, décoré de la croix de Fer.

(Voir le N^o 70 de la Chambre des Représentants, session 1847-1848.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Paris, le 18 juillet 1804; le 1^{er} octobre 1830, il arriva en Belgique pour prendre part à la conquête de l'indépendance de la Belgique et combattit à Lierre, Berchem, etc.

Dès le 25 novembre de la même année, il obtint le grade de sous-lieutenant. Le 14 mars 1852, celui de lieutenant-adjutant-major. Le 1^{er} juillet 1857, celui de capitaine-adjutant-major, grade qu'il occupe encore aujourd'hui.

Toutes les attestations délivrées par les autorités de France et de Belgique attestent que sa conduite et sa manière de servir ne laissent rien à désirer. Les décorations de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer en font preuve.

Les autorités consultées sont unanimes pour le reconnaître digne de la faveur qu'il sollicite. La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à la majorité de 58 suffrages contre 23.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.